

II – Louis XIV, monarque absolu (Trace écrite sur la Page 2)

Comment Louis XIV affirme-t-il son pouvoir absolu ?

1) D'après le document 1, quelle cérémonie donne au roi le droit de gouverner ?

La cérémonie du sacre donne au roi le droit de gouverner.

2) Qu'est-ce qui montre que Louis XIV a tous les pouvoirs ?

Il décide seul de tout, nomme ses ministres conseillers et intendants, et ne rend compte qu'à Dieu.

3) Quel est le nom de la résidence du roi et le siège de son gouvernement ?

Versailles est la résidence du roi et le siège de son gouvernement.

4) Sur qui s'appuie-t-il pour être informé sur l'état des provinces et les administrer ?

Le roi s'appuie sur les intendants.

5) Qui l'aide à gouverner et qui le conseille ?

Les ministres, les secrétaires d'État, les conseils aident Louis XIV à gouverner et le conseillent.

6) D'après la carte, quelle est l'évolution territoriale du royaume depuis François Ier ?

Depuis François Ier, le royaume n'a cessé de s'agrandir.

7) Quelle dynastie les rois de France ont-ils combattue ?

Les rois de France ont combattu la dynastie des Habsbourg.

8) Par quel moyen la sécurité des frontières est-elle assurée ?

Des fortifications assurent la sécurité des frontières.

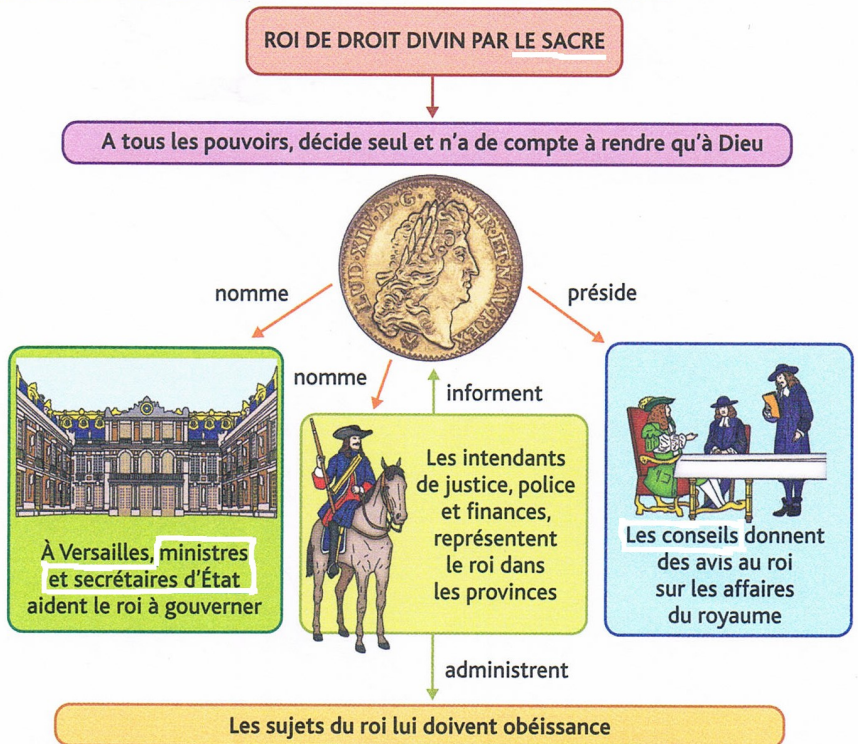
9) Comment et quand le royaume d'Espagne devient un allié de la France ?

Le royaume d'Espagne est dirigé par un petit-fils de Louis XIV à partir de 1700.

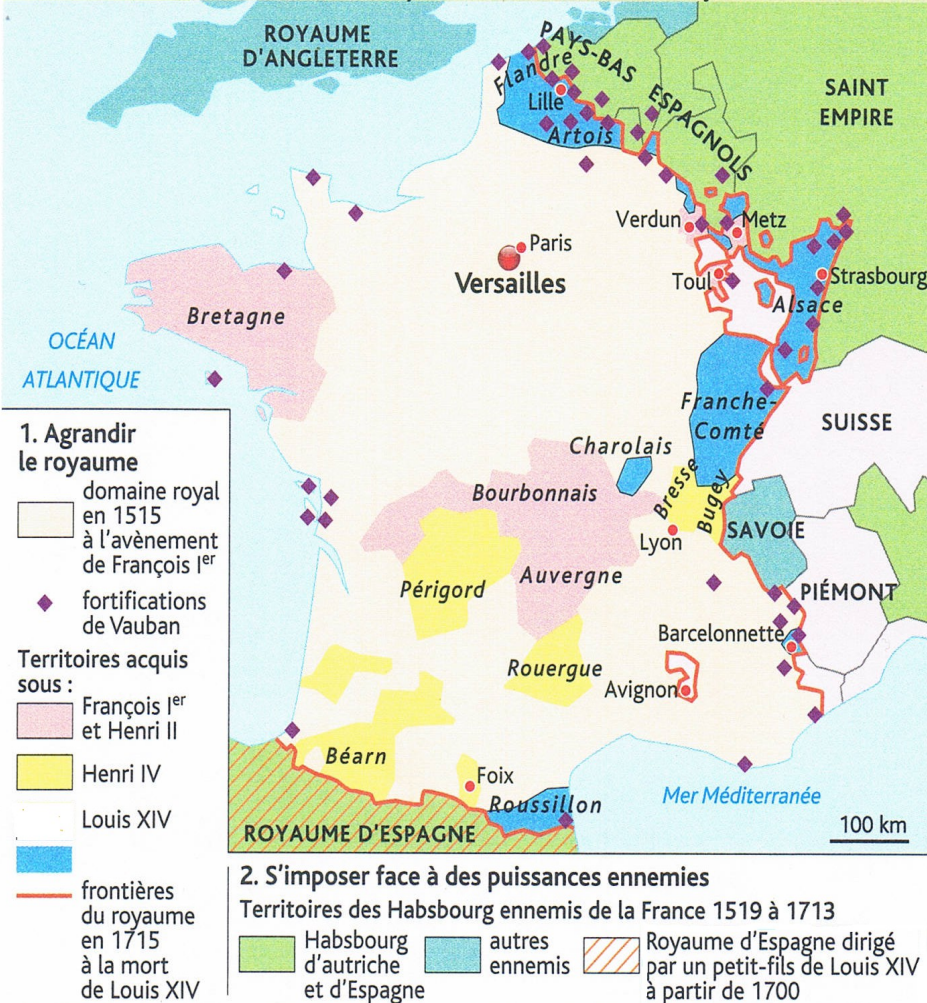
10) Pourquoi peut-on dire que Louis XIV est un monarque absolu ?

Louis XIV dispose de tous les pouvoirs

Document 1 Le gouvernement de Louis XIV, roi absolu



Document 2 L'évolution du royaume de France de François I^{er} à Louis XIV



Trace écrite du II]

- En 1661, Louis XIV commence un long règne personnel qui s'achève avec sa mort en 1715.

Durant plus de 50 ans, il est guidé par la volonté de faire triompher la monarchie absolue de droit divin dont ses prédécesseurs avaient déjà posé les bases.

- Le roi est aidé par des ministres et des conseils spécialisés, mais il décide seul dans tous les domaines. Il renforce l'administration royales dans les provinces en y nommant des intendants chargés de faire appliquer les décisions prises à Versailles, siège du gouvernement et palais à la gloire du « Roi-Soleil ».

- Louis XIV exige l'unité religieuse de son royaume. Après avoir persécuté les protestants pour les pousser à se convertir, il révoque (annule) l'édit de Nantes en 1685. Le culte protestant est interdit en France, et les temples sont détruits.

- Louis XIV mène de nombreuses guerres contre les États voisins. Il annexe de nouveaux territoires au royaume.